13e ANNEE — N° 659 PARAIT LE SAMEDI 18 Septembre 1897

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

CHRONIQUE PARISIENNE

Les Chambres ne sont plus là pour défrayer la Presse ; Députés et Séuateurs font descendre l'esprit sur les Conseillers généraux. Elle a ses nerfs. Jugez donc ! on ne lui communique pas le texte en entier du traité de St-Pétersbourg. Aussi de crier: « L'opinion réclame la lumière! » — « Que nous rapporte cette alliance? » Ah ! oui, raille-t-elle, nous ne sommes plus isolés ! — « Nous sommes enfin protégés! » — « La République est affermie! »

Un journal rédigé par la plume populaire d'un marquis de vieille roche, *a vu*, lui, « la fausse « alliance de Pétérhof que M. « Félix Faure n'a point signée « à Pétérhof. » — Bien mieux il *a vu* « le fouet levé par Guillau- « me II sur les *Robert-Macaire* « (sic) de Pétérhof, en apprenant « qu'un *imposteur* (sic) de leur « bande a accepté d'assister à « l'inauguration du monument « élevé à Metz à la mémoire des « soldats tués à Sédan. » Est-on heureux d'avoir un œil pareil. Le Cabinet n'a qu'à se bien tenir.

***

L'alliance franco-russe ne sourie guère à une classe intéressante de la Société. Les amis du progrès la protègent par l'abolition de la peine de mort. N'est-ce pas juste? Ces citoyens ont reçu le jour, ils ont droit de vivre et droit à la vie. Pour l'alimenter ils usent du couteau. Se font-ils bouchers, charcutiers, équarisseurs? Fie donc ces gens sans cœur travaillent. Eux, ils vivent de la mort qu'ils donnent la nuit. La loi Bérenger leur sourit, et, vite, les rend à leur industrie. Encouragés par l'indulgence, ils tuent, la nuit, pour vivre ; ils tuent quiconque les gêne ; ils tuent pour rire, histoire de s'amuser. Malheur au débitant qui se fâche de leurs esclaves, ou refuse de les servir. Il est mort. Ils tuent un homme domme on écrase une mouche agaçante. Donner la mort est une carrière, un métier, une partie de plaisir.

***

Un garçon a soif. Il entre chez un cordonnier : « Payes-tu un verre de cidre ? — Vas en boire au Cabaret, répond le tire-pied ; et leste. — L'autre ne bouge pas. — « Que fais-tu là ? demande le ligneul. » — Tu as bien un coin et une botte de paille pour passer la nuit ? Attends murmure le tranchet. Il se lève, décroche son fusil, et d'une balle, foudroie le garçon peu gêné.

***

Le bel Armand, âgé de 20 ans, aime la belle Julie, âgée de 17. Ils font ménage à deux. L'argent devient rare. — Si tu faisais le trottoir, propose Armand. — Moi ! Horreur ! s'écrie Julie qui se réfugie chez sa mère. — « Reviens avec moi, va lui dire Armand. — Jamais ! — Ah ! c'est comme ça ! » et il lui plonge un couteau dans le cœur. — « Ça lui apprendra » dit-il en essuyant le fer.

***

M. Bilcoq, le jour de sa fête, offre à ses amis un dîner de gala. Une luronne de 45 ans entre décidée. — Que désirez-vous, Madame ? — Je veux une place à table. — Impossible, Madame. Voyez, il n'y en a plus de disponible. La luronne sort et revient avec un couperet de cuisine. — « Je vais me faire une place, dit-elle, en brandissant son arme. On l'entoure, on la désarme et on la rend à son talent de se faire une place à table.

***

A la Préfecture de police, au bureau des passe-ports, un homme jeune, il a 20 ans, plein de santé et vigoureux, se présente pour être envoyé à l'asile de Nanterre. — Pour quel motif ? — « *Pour vivre sans rien faire, car j'ai le travail en horreur.* » — On le congédie. Il voit des gens stationner dans la cour du Dépôt : « Eh ! camarades ! entendons-nous pour faire sauter la Préfecture de Police. Nous pourrons obtenir quelque chose. » Les stationnaires étaient des agents. Il en obtint une place au Dépôt.

***

Voilà les charmes, bien parisiens, des rues de Paris. L'abolition en fait de la peine de mort est l'émancipation du couteau. Après la liberté ne pensée et de conscience, la liberté de tuer. Vive le progrès !

***

Le héros du jour est le roi de Siam. Sa taille est moyenne, sa tournure élégante, sa physionomie ouverte et franche. Ses yeux ont une remarquable expression de douceur et de fermeté. Il a l'air jeune ; il est beau ; son nom donne à rêver : il s'appelle Chulalongkorn.

VICTOR APER.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Mariage. — Jeudi matin a été célébré le mariage de M. Georges François, Sous-Préfet de l'arrondissement de Sisteron avec Madame Denise Devèze.

Après la cérémonie civile, M. F. Thélène, mairê, a adressé aux nouveaux époux les paroles suivantes :

Madame Georges FRANÇOIS,
Monsieur le Sous-Préfet.

Je dois à mes fonctions cet heureux privilège de pouvoir le premier vous présenter mes félicitations pour l'union que vous venez de contracter.

Je le fais avec joie, car je tiens à dire avec quelle sympathie notre population a accueillie ce mariage qui comble vos vœux, qui vous donne, Monsieur, la plus belle fleur de notre beau jardin Sisteronnais, qui vous unit, Madame, a un homme dont nous admirons le talent, dont nous avons apprécié l'aimable caractère, dont nous connaissons les qualités de cœur et que ce mariage ferait notre compatriote si dès son arrivée ici, séduits par son affabilité et son charme, nous ne l'avions déjà adopté.

Vous alliez par votre union deux familles que nous aimons et que nous respectons, qui se sont élevées dans le travail et le devoir et dont le nom veut dire bonheur et probité. — Votre bonheur est leur œuvre et je leur adresse à elles aussi nos félicitations.

Pour vous, une fée bienfaisante vous a conduits l'un vers l'autre, a semé sous vos pas tous les dons. — L'avenir s'ouvre riant et prospère. — Soyez heureux.....

Une foule nombreuse et sympathique, attendait, place de la Mairie, le défilé de la noce. Après un dîner intime à la Sous Préfecture, les jeunes époux sont partis pour d'autres cieux. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

***

Le même soir avait lieu le dîner de garçon offert par M. Jules Turcan à ses amis.

Comme toujours, dans ses agapes, la gaîté la plus franche présidait la cérémonie. La ronde *Les Banards*, espèce d'oraison funèbre de la vie de garçon, a été chantée sur l'air du *Sire de fich' ton camp*, par ces joyeux et aimables noçards, dont quelques uns figurent régulièrement à tous les gueletons de ce genre.

Musique. — Demain la Société Musicale les *Touristes des Alpes*, se rendra à Laragne, à l'occasion de la fête patronale de cette charmante localité, qui inaugurera ce jour-là la lumière électrique.

Variétés Sisteronnaises. — L'ouverture a eu lieu mercredi avec la troupe lyrique Mosnier-Linal. Les débuts ont été particulièrement brillants. M. et Mme Mosnier sont des duettistes consciencieux et calés dans leur répertoire. Mme Lesage est une fine diseuse à la voix souple et aux gestes sobres. Quant à M. Linal, il est hors concours, c'est un comique gambilleur dont l'agilité n'est pas commune et le chic particulier.

Le piano est tenu par M. Chevalier que les habitués du concert ont vu revedir avec plaisir parmi nous. Pour ce soir samedi et demain dimanche, deux grandes représentations sont annoncées.

Avis aux réservistes et aux Territoriaux. — Le Commandant du bureau de Recrutement de Digne fait connaître aux intéressés que les demandes de devancement d'appel, de changement de corps ou d'ajournement, etc., en vue des périodes d'exercices, ne doivent pas être adressées directement à M. le Général Commandant la Subdivision, mais doivent être remises à la gendarmerie chargée de les faire parvenir au recrutement 12 jours au moins avant toute convocation. Passé ce délai les demandes ne peuvent être instruites en temps opportun et aucune suite ne pourrait y être donnée.

ÉTAT-CIVIL
Du 10 au 17 Septembre 1897

NAISSANCES

Donnet Jules-Baptistin-Georges.

MARIAGES

Entre M. Moutte Augustin-Joseph et Mademoiselle Moutte Berthe-Victorine-Blanche.

DÉCÈS

Roux François, 78 ans.

Tous les Dimanches au Café Clergues
GLACES ET SORBETS

Raisin de Vendange
A VENDRE
Chez M. VILLEVIEILLE, aux Meés (B-A)

A LOUER
PROPRIÉTÉ AVEC BASTIDON
Sise au quartier du Plantier
S'adresser à M. FERRAND Urbain ou à Madame Rosine BURLE.

A LOUER PRÉSENTEMENT
UN MAGASIN
Situe place de la Maire, à côté du *Café du Midi*. — S'adresser à M. SIARD Henri, cafetier.

HOTEL DES TROIS ROIS
Rue Saunerie, SISTERON
A LOUER
PRÉSENTEMENT. (S'y adresser)

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 8 Septembre 1897.

Les cours sont un peu plus lourds parce qu'on reçoit la nouvelle d'un retrait de 127.000 livres, opéré hier à la Banque d'Angleterre.

Le 3 0/0 après avoir oscillé de 104.20 à 104.22, le 3 1/2 0/0 à 107.20.

L'ITALIEN est lourd à 94.10.

L'EXTERIEURE faiblit à 67 7/8 sous l'influence des dépêchds défavorables de Cuba.

La faiblesse générale n'impressionne pas nos grands établissements de Crédit qui se maintiennent :

Le CREDIT FONCIER est à 685 ; LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE à 579 ; le CREDIT LYONNAIS à 790 et la SOCIETE GENERALE est toujours ferme à 530.

L'action de la C. DES CHEMINS de FER DEPARTEMENTAUX DES ARDENNES maintient son cours de 530.

La Société du BEC AUER reçoit de nombreuses demandes de son systéme appliqué à la lampe à pétrole.

On recherche les titres de SOCIETE CONTINENTALE d'AUTOMOBILES à 145 fr.

L'obligation O. PATIN est à 481.

L'obligation SOCIETE CENTRALE DES ALLUMETTES 488 fr.

Nos CHEMINS DE FER ont toujours un bon courant d'achats.

© VILLE DE SISTERON

Confidence d'un Médecin

« J'avais à soigner un grand buveur d'absinthe qui ne pouvait ni ne voulait se priver de son apéritif favori, pourtant contraire à son affection. Qu'ai-je fait ? Je lui ai conseillé de prendre, puisqu'il ne voulait pas supprimer son apéritif, de l'absinthe oxygénée Cusenier. — Chose étonnante ! non seulement il n'en a ressenti aucun mal, mais l'indisposition dont il souffrait a disparu.

Puissance de l'oxygène ! »

PLATRERIE EN TOUS GENRES

Spécialité de Moulures artistiques

Cloisons, Carrelages, Stucs,

F. BOUFFIER

Rue Droite (à la Tête-Noire)

SISTERON

Prix Très-Modérés

ON DEMANDE A ACHETER

Rue Droite

UNE MAISON avec MAGASIN

S'adresser aux Bureaux du Journal.

Etude de Me Auguste BASSAC,
Notaire
à SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE

Aux Enchères Publiques
Sur Surenchère du Dixième

Le DIMANCHE VINGT-SIX SEPTEMBRE mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères publiques sur surenchère du dixième de l'immeuble ci-après désigné ayant appartenu à M. François ARMAND,

DESIGNATION

Maison d'habitation sise à Sisteron quartier de la Pousterle, composée de chambres, cuisine, caves et grenier à foin, confrontant Latil, Joseph Clément et la rue.

Mise à prix résultant de la surenchère neuf cent quarante francs cinquante centimes outre les charges, ci . . . . . 940 fr. 50

Pour tous renseignements s'adresser à Me BASSAC, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Pour Extrait :
A. BASSAC, notaire.

Étude de Me HEIRÈS,
Notaire
à SISTERON (Basses Alpes)

ADJUDICATION

En suite de Surenchère

Le DIMANCHE VINGT-SIX SEPTEMBRE mil huit cent quatre-vingt dix-sept, à deux heures du soir, dans l'étude et par le ministère de Me HEIRIÈS, notaire à Sisteron, il sera procédé à la vente par adjudication sur surenchère.

D'UN LABOUR

à Entrepierres, quartier de la Colette contenant quarante-huit ares environ, confrontant du levant Esclangon, du Midi Fabre, du couchant chemin et du Nord Chastillon.

Mise à prix : 225 fr. 50

Pour les renseignements s'adresser à Me HEIRIÉS, dépositaire du cahier des charges.

HEIRIÈS.

Étude de Me BERENGUIER
Notaire à Aubignosc
Canton de Volonne (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant procès-verbal d'adjudication passé devant Me BERENGUIER, notaire à Aubignosc, le premier juin mil huit cent quatre vingt-dix-sept, enregistré.

M. HEIRIÈS Clément-Louis, docteur en Médecine, demeurant et domicilié à Volonne, a acquis de Madame Marie-Caroline MAUREL, veuve de M. Jean-Baptiste-Esprit JULLIEN ou JULIEN, sans profession, demeurant et domiciliée au Golfe Juan, commune de Vailauris (Alpes-Maritimes.

Tout une maison de fond en comble, avec jardin attenant, située dans l'enceinte du village de Volonne ; au quartier du petit Collet ou St Martin, portés au plan cadastral de la dite commune, sous les numéros 908, 909 et 914 de la section B, pour une contenance de trente-cinq ares quatorze centiares environ, moyennant la somme de sept mille cinq francs, du prix principal, en sus des charges.

Copie collationnée de ce procès-verbal d'adjudication a été déposée au greffe du tribunal de Sisteron le onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Et l'acte de dépôt dressé par le Greffier a été signifié :

1° A M. le Procureur de la République,

2° A M. MARILLAC Joseph, commis-greffier, rentier, demeurant à Gap, pris comme subrogé-tuteur de la mineure Gabrielle-Hortense JULLIEN ou JULIEN,

Et 3° à Madame Jeanne-Baptistine JULLIEN ou JULIEN, épouse de M. Pierre LAUGIER, et à ce dernier comme mari, exerçant les droits et actions de son épouse, demeurant ensemble au Golfe Juan, commune de Vallaurès (Alpes-Maritimes).

Cette insertion a pour but de purger les immeubles de toute hypothèque légale non inscrite.

BÉRENGUIER.
Notaire.

VIAGER

A céder en viager, vaste local avec logement en parfait état de construction, pouvant servir à tout commerce.

Au Centre de la Ville

S'adresser au Bureau du Journal

58 années de succès

60 récompenses dont 17 dipl. d'honneur 17 médailles d'or.

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix, exposition univ. de Bordeaux 1895

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Le seul Véritable Alcool de Menthe

Souverain contre indigestions, dysenterie, cholérine, maux d'estomac, de cœur, de tête.

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EAU DE TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom de *Ricqlès* sur les flacons

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

EXPÉDITIONS EN PROVINCE.

CATALOGUE FRANCO (200 pages).

TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS

Dépôt Général du FER GAFFARD

ETUDE

de Me A. HEIRIÉS, Notaire

à SISTERON (Basses-Alpes)

Successeur de Mes CHAUVET et AUDIBERT

PURGE

D'HYPOTHEQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant Me HEIRIÈS, notaire à Sisteron, le Quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, M. Henri-Rémy BAILLE, propriétaire, ancien maire, demeurant à Beaudument, a vendu à l'ÉTAT, pour le compte de l'ADMINISTRATION DES FORÊTS, cinquante-six hectares soixante-onze ares cinquante-un centiares de terrains détaillés ci-après, situés sur le territoire de Beaudument, moyennant le prix de CINQ MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX FRANCS.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Ce dépôt sera signifié tant à M. le Procureur de la République à Sisteron qu'à la Dame Félicité-Henriette MAUREL, épouse du sieur BAILLE, vendeur.

Tableau des Terrains Vendus

DÉSIGNATION DU CADASTRE			NATURE	CONTENANCE		
SECTION	NUMÉROS	CANTONS OU LIEUX DITS				
B	208	Le Chateau	Bois	4	41	76
A	4 p.	Les Vigoureux	id.	2	20	»»
	45	id.	Vague		18	38
	46	id.	labour		02	84
	47 p.	id.	Vague	1	45	02
	52	id.	id.	4	63	68
	253 p	id.	id.	1	01	02
	328 p.	id.	id.		57	94
B	170 p.	Cognet	id.	1	80	84
	171	Le Château	Bois		57	60
	177 p.	Le Cognet	id.		12	52
	178 p.	id.	Vague		67	52
	179 p.	id.	Bois		40	40
	214 p.	Le Délire	Vague		34	»»
	326	id.	id.	5	35	60
	327	id.	Bois	1	44	»»
	334 p.	Colet de Jalasse	Vague	1	57	74
	335 p.	id.	Labour		82	10
	371	Le Château	Vague	1	08	48
	418 p.	id.	Bois		84	22
	336	Château	Vague	5	90	72
	336*bis*	id.	labour		80	»»
	348	id.	Vague	3	02	»»
	349	id.	Sol		»»	20
	350	id.	Ecurie-Grenier		»»	37
	351	id.	Vague	1	21	32
	352	id.	Labour		30	59
	353	id.	Vague		17	84
	354	id.	Labour		08	62
	358	id.	Vague		50	24
	359	id.	labour		46	04
	360	id.	Vague		70	48
	355	id.	labour		16	80
	356	id.	Vague		95	20
	357 p.	Adrech des Cadets	id.		31	84
	361	Au Château	id.		84	14
A	301 1/4 p	Les Vigoureux	Bois	2	26	15
B	330	Au Château	vague		62	36
	331	id.	id.		48	48
	362	id.	id.	1	58	40
	363	id.	id.		26	80
	334 p.	Collet de Jalasse	id.	1	57	74
	335 p.	id.	labour		82	10
	339	La Rochette	vague	2	21	40
	340	id.	id.	1	85	52
			TOTAUX . . .	56	71	51

La présente insertion a lieu à l'effet de purger les immeubles vendus à l'Etat par le sieur BAILLE, de toutes hypothèques légales connues et inconnues, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les immeubles seront forcloses, faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

HEIRIES.

© VILLE DE SISTERON

ÉTUDE

de Me JOURDAN, Notaire

à NOYERS (Basses-Alpes)

PURGE

D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant Me JOURDAN, notaire à Noyers, le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré et transcrit.

M. Hippolyte CLER, propriétaire cultivateur, originaire de Noyers, demeurant à Mison.

A vendu à l'Etat pour le compte de l'Administration des Forêts, moyennant le prix de QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT FRANCS, les parcelles de terrains d'une contenance totale de quarante-quatre hectares quatre-vingt-dix-sept ares vingt-cinq centiares, situés sur les territoires des communes de Noyers et de Saint-Vincent et dont la désignation suit :

TABLEAU DES TERRAINS VENDUS

I. -- Terrains situés sur le Territoire de Noyers

DÉSIGNATION DU CADASTRE			NATURE des Parcelles Vendues à l'État	SUPERFICIE		
SECTION	NUMÉROS	CANTON ET LIEUX DITS		H.	A.	C.
E	2085	La Barotte	Bruyère	1	16	80
	2324	Col de Couaïs	Labour		13	10
	2325	id.	Vague		49	70
	2367	id.	Labour		73	»»
	2368	id.	Vague		79	90
	2390	id.	id.		03	30
	2391	id.	Labour		13	»»
	2081	Les Casses	Vague		96	20
	2082	id.	Bruyère	2	14	70
	2086	id.	id.	2	90	90
	2087	La Vigieri	Vague	1	56	»»
	2088	id.	Labour	3	13	10
	2089	id.	Vague	1	26	90
	2102	La Barotte	id.		70	30
	2106	La Vigieri	id.		17	»»
	2107	id.	Aire		05	»»
	2108	id.	Bâtiment		»»	15
	2109	id.	id.		04	50
	2110	id.	Labour	1	68	»»
	2111	id.	Vague	8	26	10
	2114	id.	Labour	5	80	60
	2121	id.	id.		26	90
	2122	id.	Vague		08	70
	2123	id.	Labour		02	20
	2124	id.	Pâture		10	40
	2130	id.	Pré		14	40
	2131	id.	id.		38	»»
	2132	id.	Pâture		04	30
	2133	id.	Labour	3	53	30
	2134	id.	Vague		96	80
	2135	id.	Pré		15	90
	2136	id.	Labour	1	68	60
	2137	id.	Vague		36	40
	2141	Le Couguou	Labour		55	20
	2142	id.	Vague		26	80
	2151	Riou Salé	id.	1	14	90
	2152	id.	id.		01	20
	2290*bis*	Jean Cuisse	id.		95	50

II. -- Terrains situés sur le territoire de Saint-Vincent

A	472p.	Couaïs	Vague	1	36	50
	510	Les Brillands	id.		73	»»
			TOTAL. . .	44	97	25

Une expédition collationnée du contrat de vente sus-énoncé a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Sisteron. Suivant acte de dépôt en date du huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Ce dépôt a été signifié à M. le Procureur de la République près le tribunal de Sisteron.

La présente insertion a lieu afin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues, qui pourraient les grever, les immeubles ci-dessus désignés vendus à l'État. Et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles, seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2193, 2194et 2195 du code civil.

Pour Extrait :

JOURDAN.

ÉTUDE

de Me JOURDAN, Notaire

à NOYERS (Basses-Alpes)

PURGE

D'HYPOTHEQUES LEGALES

Suivant contrat passé devant Me JOURDAN, notaire à Noyers, le Premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré et trancrit.

1° M. Marius-Napoléon-Benonin LATIL, propriétaire cultivateur, demeurant à Saint-Vincent de Noyers ;

2° M. André BRÉMOND, père, propriétaire cultivateur ;

3· Et M. André BRÉMOND fils, propriétaire cultivateur.

Ces deux derniers demeurant à Pierrerue, canton de Forcalquier.

Ont vendu conjointement à l'Etat, pour le compte de l'Administration des Forêts, moyennant le prix de DEUX MILLE SIX CENT SOIXANTE-HUIT FRANCS, les parcelles de terrains d'une contenance totale de vingt-six hectares soixante-huit ares vingt-cinq centiares, situées sur le territoire de la commune de Noyers, dont la désignation suit :

TABLEAU DES TERRAINS VENDUS

DÉSIGNATION DU CADASTRE			NATURE des Parcelles Vendues à l'État	SUPERFICIE		
SECTION	NUMÉROS	CANTON ET LIEUX DITS		H	A	C
E	1973	La Combe	Vague		32	»»
	1974	id.	Labour		69	50
	1975	id.	Vague		07	50
	1985	La Montagne	id.		41	»»
	1986	id.	Pré		15	80
	1987	id.	Aride		11	90
	1988	id.	Pré		16	20
	1989p.	id.	Maison		»»	»»
	1989p.	id.	Sol et Cour		02	90
	1990	id.	Aire		01	65
	1991	id.	Vague		39	20
	1992	id.	labour	5	67	60
	2001	Pied d'Ane	Vague		47	70
	2002	id.	id.		08	30
	2003	id.	id.		20	50
	2004	id.	id		23	30
	2005	id.	Bruyère	6	55	80
	2006	id.	Vague		34	20
	2007	id.	id.		25	70
	2008	id.	labour	4	23	10
	2049	id.	Vague	1	41	»»
	2050	Les Casses	labour		10	90
	2051	id.	Vague		10	60
	2052	id.	labour		16	50
	2053	id.	Vague		09	70
	1969	La Combe	id.		37	»»
	1970	id.	labour	1	39	80
	1971	id.	Vague	1	10	40
	1972	id.	id.		07	10
	2009	La Montagne	id.		32	60
A	98	La Rouvière	Bruyère		69	20
	99	id.	labour		39	60
			TOTAL. . .	26	68	25

Une expédition collationnée du contrat de vente sus-énoncé a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Sisteron, suivant acte de dépôt en date du huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Ce dépôt a été signifié :

1· A Dame Elodie-Marie GONDRAN, épouse d'André BRÉMOND, fils, l'un des vendeurs, et à ce dernier pour la régularité de la procédure ;

2· Et à M. le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron,

La présente insertion à lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues, qui pourraient les grever, les immeubles ci-dessus désignés vendus à l'État. Et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses, faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément auxarticles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour Extrait :

JOURDAN.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

RENTRÉE DES CLASSES 1897

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

L. ASTIER FILS

Libraire à Sisteron, Place de l'Horloge

A l'occasion de la rentrée des classes, la librairie **ASTIER fils** vient de mettre en vente un assortiment très complet de Fournitures pour les Ecoles. On trouvera de même tous les livres classiques en usage dans les Collèges et études primaires.

Les nombreux clients de cette librairie sont donc assurés de pouvoir s'y procurer, dès aujourd'hui, tout ce qui sera nécessaire à leurs enfants.

Fournitures complètes pour Bureaux & Administrations

GRAND ATELIER DE RELIURE

La Maison se charge de tous les travaux de Reliure quels qu'ils soient :

Ouvrages divers, Entoilage de Cartes, Plans, Réparations au Cadastre, Etat-civil, Minutes de Notaire, Cartons de Bureau, etc., etc.

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CONSTRUCTION

L. LEON

Maître-Charpentier, maison Armand, route de Noyers

SISTERON (Basses-Alpes)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de Charpente et de Menuiserie, Parquets en Bois du Nord et Pitch-Pin, Briques, Tuiles, Ciments, Chaux, Plâtres, etc.

Charbon de Pierre : Gros, 2 fr. les 100 kil. ; Détail : 2 fr. 25

CHARBON DE BOIS

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL

Garantis pur Raisin

Depuis 30 FRANCS et au-dessus

E. SARLIN

Rue Saunerie, SISTERON.

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

VELOCIPÈDES PEUGEOT

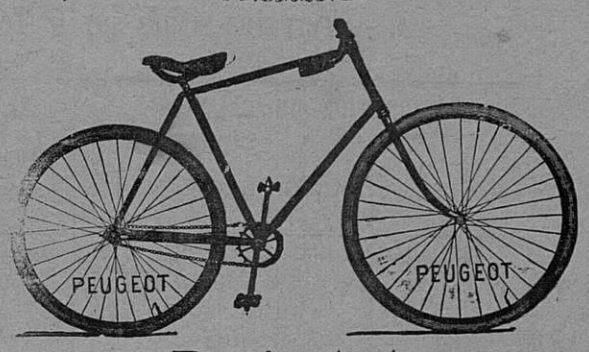

Représentant :

HENRI MARTEL

Coutelier à SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
NESTLÉ est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boîtes. Gros, **A. CHRISTEN**, 16, Rue Parc-Royal, PARIS
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'ÉPICERIE

XÉRÈS VERMOUTH

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS **CUSENIER**

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

21 USINES ET COMPTOIRS — Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

MACHINES A COUDRE

De Tous Systèmes

Bicyclettes en Tous Genres

ATELIER DE RÉPARATIONS

Prix Très Réduits

L. ROUBAUD

HORLOGER-ELECTRICIEN

Rue de Provence, SISTERON

GRATIS

Pour vulgariser ses

Magnifiques Portraits

AU CRAYON-FUSAIN

La **SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS** (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, ***absolument gratis ;*** pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. **TANQUEREY**, directeur de la **Société Artistique de Portraits** en son hôtel particulier, *9, Rue de Saint-Pétersbourg, Paris.* — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE : chez M. GAUCHON
Cours Belzunce.

à AIX : chez M. César MARTINET
Cours Mirabeau.

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**

Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMÉNIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT

Gros : **A. PONSOT**, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantlons gratis.*

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire

© VILLE DE SISTERON